



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



N° D'IMPRIMÉ CV60653627

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	13/04/2026	26010746

FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<p>Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD</p> <p>Défaillances mineures : 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD 4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) G</p>

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	
N° D'AGRÈMENT :	S033C324
RAISON SOCIALE :	SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD
COORDONNÉES :	1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR	
N° D'AGRÈMENT :	033C1356
SIGNATURE :	

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
GK-096-TG (F)	18/10/2024	25/11/2022
Marque	Désignation commerciale	
PEUGEOT	308	
N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
VR3FCYHZTNY624514	M1	VP
Type/CNIT	Énergie	
M10PGTVP1765273	GO	
Document(s) présent(s)		
Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		

KILOMÉTRAGE RELEVÉ
108380

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-2.5 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	4 %		2 %	
Forces verticales :	876 daN		582 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	301 daN	274 daN	179 daN	185 daN
Déséquilibre (<20%) :	10 %		4 %	
Forces de freinage (efficacité) :	301 daN	274 daN	179 daN	185 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	64 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	24 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.3 %		-3.5 %	



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO